

DISTRICT DE L'YONNE DE FOOTBALL

Le Journ@l



Partenaires

AUXERRE
SPORTS

LA BRASSERIE
BBY
DES BORDS DE L'YONNE

E.Leclerc



LA POSTE

transdev



ANNULATION GÉNÉRALE DES RENCONTRES



En raison des conditions atmosphériques actuelles, afin d'assurer la sécurité des joueurs, de préserver les installations sportives et assurer la régularité des championnats, toutes **les rencontres prévues les samedi 2 et dimanche 3 sont annulées.**

Partenaires



L'YONNE
RÉPUBLICAINE



DIRECTION DÉPARTEMENTALE
DE LA COÉSSION SOCIALE
ET DE LA
PROTECTION DES POPULATIONS

« Le District, c'est VOUS ! »

C.CAILLIET

Sommaire

- ⚽ **Informations** Pages 1 à 8
- ⚽ **Actualités** Pages 9 à 18
- ⚽ **Procès-Verbaux** Pages 19 à 27

Agenda de la semaine

- Lundi 4 :**
- Mardi 5 :**
- Mercredi 6 :** Commission sportive
- Jedi 7 :** Commission de discipline
- Vendredi 8 :**
- Samedi 9 :**

La grande famille du football icaunais endeuillée



C'est avec tristesse que nous venons d'apprendre le décès de Brigitte FONTAINE, qui était à la Présidence de l'Association des Rosoirs à Auxerre. Brigitte luttait depuis quelques années contre la maladie à laquelle elle a succombé ce mardi 28 novembre 2017.

Depuis 1980, Brigitte œuvrait au bon fonctionnement de l'association et la réussite des enfants était son principal objectif :

« J'ai toujours été plongée au cœur des jeunes... c'est dans mon parcours de vie, ma ligne de conduite. Je ne me vois pas vivre que pour moi, sans donner quelque chose aux autres. Je me sens utile... » ; « Le football est un outil éducatif fantastique... un atout pour l'Association des Rosoirs. »

Le District de l'Yonne de Football s'associe à la peine de ses proches et demande à tous ses clubs de l'Yonne de respecter une minute de silence en sa mémoire sur l'ensemble des rencontres disputées ces 2 et 3 décembre.



TEL EST TON FOOT 2017



La FFF invite l'ensemble des acteurs du foot amateur à s'engager dans des actions solidaires et citoyennes les 8 et 9 décembre prochains, dans le cadre du Téléthon 2017, parrainé par la chanteuse Zazie. Nous vous invitons à vous mobiliser plus que jamais pour faire de Téléthon un événement exceptionnel et accélérer la recherche contre les maladies génétiques rares et l'aide aux malades.

« Tel est Ton Foot »

Organisez des animations sportives ou festives, ou mettez vos actions existantes aux couleurs du Téléthon pour collecter des fonds. De nombreuses actions ont connu un franc-succès lors des éditions précédentes : reversement d'une partie de la somme des billets vendu lors d'un match, tournois aux couleurs du téléthon, les 24h de foot, séances de tirs au but sponsorisées, tombolas...

Des animations conviviales et valorisantes avec vos licenciés, leurs proches, le grand public...

Pourquoi ?

- ❖ Soutenir la recherche et l'aide aux malades.
- ❖ Fédérer vos licenciés, partenaires et le grand public autour d'un événement convivial et solidaire, riche de valeurs éducatives et citoyennes.



Comment ?

- ☞ Proposez un projet d'animation. Rapprochez-vous de votre District/Ligue, de votre commune ou d'autres associations locales mobilisées si vous le souhaitez.

Votre site web dédié à la solidarité du foot pour le Téléthon : www.telethonfoot.fr

- ☞ Partenariat de la FFF – Pourquoi et comment se mobiliser.
- ☞ Recensement de vos actions, géolocalisation sur une carte de France.
- ☞ Valorisation de vos initiatives Téléthon : photos, témoignages, presse, réseaux sociaux.
- ☞ Enregistrement de votre collecte pour alimenter le compteur national FFF.

Enregistrez votre action et valorisez votre collecte

- ☞ Enregistrez votre action sur telethonfoot.fr
- ☞ **Vous organisez votre propre animation** : contactez la coordination Téléthon pour vous accréditer officiellement et obtenir informations et supports de visibilité. Sur le contrat Téléthon cocher la case FFF (rubrique 5) et code partenaire à fournir : PARN73.
- ☞ **Vous vous mobilisez avec votre commune, votre District ou votre Ligue** : signer un additif Téléthon avec eux en cochant la case «FFF» rubrique 3 ; remettez votre collecte à l'organisateur principal.
- ☞ Alimenter vos réseaux sociaux avec des photos commentaires...
- ☞ Pensez à déclarer votre collecte sur www.telethonfoot.fr avec le lien reçu à votre inscription.

«Téléthon merci»

Organisez un «Téléthon Merci» afin de réunir tous les acteurs mobilisés pour votre animation Téléthon, et mobilisez les pour l'année prochaine !

Vos contacts coordinations Téléthon Départementales : [ICI](#) INFORMATIONS ET INSCRIPTIONS



NOUVELLES DATES DE FORMATION INITIALE À L'ARBITRAGE



En octobre dernier était organisée la première formation initiale de la saison avec 17 candidats (dont 3 candidates) plus que motivés ! Réalisée sur 3 samedis au centre de formation de l'AJA, les 12 formateurs ont pu encadrer les stagiaires de manière idéale.

Lors de cette formation, 13 candidats ont été reçus ! La Commission Départementale d'Arbitrage organise de nouveau une formation initiale les samedis 13, 20 et 27 janvier 2018. De quoi débiter une nouvelle année avec de nouveaux objectifs et de belles résolutions....

Vous l'aurez compris, c'est le moment de déposer votre **dossier de candidature** au District à Patricia LANTELME (service Compétitions) sur plantelme@yonne.fff.f. La date limite de dépôt est fixée au **vendredi 5 janvier délai de rigueur**.



LES JEUNES ICAUNAIS CHOISSISSENT LE SLOGAN DE LEUR DISTRICT



Les changements récents sur le site internet du District de l'Yonne ont éveillé l'attention des membres du Comité de Direction... ceux-ci proposent aux joueuses et joueurs des catégories U11 à U18 de choisir eux-mêmes le slogan de leur District qui apparaîtra sur le bandeau d'accueil du site.

Cette action entre dans le cadre du **Programme Éducatif Fédéral** qui poursuit une recherche de créativité, réflexion et d'épanouissement personnel du jeune. Une activité à réaliser en groupe où chacun donnera ses idées et naîtra ensuite **le slogan du District de l'Yonne de Football...** Il sera choisi et validé par le Comité de Direction parmi les meilleures propositions reçues par le service communication (Audrey JANVIER : ajanvier@yonne.fff.fr) avant le 15 décembre prochain. Une photo de cette activité est également demandée.

Une dotation récompensera l'École de Foot dont le slogan aura été choisi !

A vos idées...

LES FORMATIONS PROPOSÉES PAR LE CDOS89



Le Comité Départemental Olympique et Sportif met en place des sessions de **formations PSC1 et de comptabilité** pour les associations ainsi que des formations pour les **nouveaux dirigeants**.

LES GUIDES INTERACTIFS FFF DISPONIBLES AU DISTRICT



Nous vous informons que les différents guides proposés par la Fédération Française de Football sont disponibles au District de l'Yonne. Ces guides sont destinés à organiser et optimiser la pratique du football des enfants des catégories U6 à U13. Vous pouvez vous présenter au District aux horaires d'ouvertures muni d'une clef USB et le service communication se chargera de vous les copier.

« TROPHÉES PHILIPPE SÉGUIN DU FONDATION DU FOOTBALL » 10^E ÉDITION



Pour la 10^e année consécutive, le Fondation du Football organise les « Trophées Philippe Séguin du Fondation du Football ». Ces trophées ont pour objectifs de **détecter, récompenser et promouvoir la mise en place par les acteurs du football, amateurs et professionnels, d'actions citoyennes.**

L'appel à candidatures pour la saison

2017-2018 est ouvert à **l'ensemble des clubs de football amateur** pour lesquels une dotation financière récompense les 4 premiers prix pour chacune des 3 catégories :

Fair-play et Citoyenneté - Egalité des chances - Santé et Environnement.

L'an dernier, **plus de 200 clubs amateurs issus de toute la France ont concouru et 12 d'entre eux ont été récompensés.**

Les clubs professionnels sont également invités à concourir pour les actions citoyennes qu'ils développent. Pour cette dixième édition, deux catégories sont ouvertes aux clubs professionnels : les « Trophée Philippe Séguin » qui récompensent une action déjà réalisée et le « Trophée Foot pour Elles », prix mis en place dans le cadre d'un partenariat établi entre la Française des Jeux, le Fondation du Football et la Ligue de Football Professionnel pour promouvoir les actions en faveur de la féminisation.

Enfin, pour la 7^e année consécutive, une catégorie est ouverte aux **joueurs professionnels** qui s'investissent tout particulièrement au sein d'une association.

Calendrier 2017-2018

Vendredi 8 décembre 2017 : date limite de réception des dossiers

Mercredi 31 janvier 2018 : Jury de sélection des lauréats

Avril-Mai 2018 (date à confirmer): Jury final (audition des lauréats) et annonce des « Grands Prix »

Rappel des critères d'éligibilité Trophées Philippe Séguin catégorie clubs amateurs :

- Les trophées récompenseront des clubs de football affiliés F.F.F. dont le siège se trouve sur le territoire français, métropole et Outre-mer.
- L'action présentée devra avoir été réalisée à minima sur la saison 2016 /2017.
- Le dossier doit être dûment complété, chaque partie devant être renseignée.
- L'action présentée doit s'appuyer sur le football comme levier éducatif ou social et doit correspondre à l'un des **3 thèmes suivants** (si le club mène plusieurs actions, il convient de déposer un dossier par action) :

① Fair-play et citoyenneté

- *Promotion du bénévolat, actions caritatives, promotion du club de foot comme lieu de vie, etc.*

- Sensibilisation à l'esprit d'équipe et au fair-play, promotion du rôle de l'arbitre, respect de l'adversaire, etc.
- Education (accompagnement scolaire, ouverture culturelle,...)

2 Egalité des chances

- Lutte contre le racisme et les discriminations.
- Féminisation : toute action en faveur de la mixité, égalité hommes/femmes, développement de la pratique des filles, féminisation de l'équipe dirigeante du club, ...
- Cohésion sociale, lutte contre l'exclusion (accueil des réfugiés,...), intégration des personnes en situation de handicap, insertion professionnelle, etc.

3 Santé et Environnement

- Relais des messages de santé publique, nutrition et hygiène de vie, lutte contre les addictions et prévention du dopage, promotion des bienfaits du football, promotion des gestes de premiers secours, etc.
- Réduction de la consommation d'énergie, lutte contre le changement climatique, promotion des modes de transport verts, protection de la biodiversité, sensibilisation du public, etc.

Pour en savoir plus et télécharger votre dossier de candidature :

www.fondactiondufootball.com

SOUTENEZ L'AJA... ... FAITES GAGNER VOTRE CLUB !



Nous vous rappelons que pour chaque billet acheté par nos clubs, l'AJA s'engage à reverser une commission de 10%.

En pratique, il conviendra de :

- vous faire référencer auprès de l'AJA (billetterie@aja.fr) via votre messagerie officielle,
- procéder au paiement des places directement auprès de l'AJA, à la boutique officielle du club (du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 14h à 18h30 (billetterie@aja.fr / 03.86.72.32.30),
- retirer vos billets à la boutique officielle du club ou auprès du guichet dédié le soir du match,
- à l'issue des matchs allers (fin décembre) et des matchs retours (fin mai), votre compte du club auprès du District sera crédité de sa commission sur les billets achetés.

Bon de commande 7

UNION NATIONALE DES ARBITRES DE FOOTBALL



Manifestations 2017/2018

L'UNAF 89

vous propose de venir partager ces moments conviviaux

Samedi 06 janvier 2018 – 18 h 00

Galette des Rois



Samedi 03 Mars 2018 – Coulanges la Vineuse

Soirée Moules Frites



Samedi 23 juin 2018 - Etang de Bas Rebourseaux

Journée festive de fin de saison

Chic, ça mord aujourd'hui !



Les copains vont se régaler





UNE ASSEMBLÉE GÉNÉRALE NATIONALE RÉUSSIE



L'assemblée générale nationale de l'Amicale des Éducateurs s'est tenue le samedi 18 novembre au stade du ROUDOUROU de GUNGAMP à laquelle Eric FREMION, Président de l'AEF 89 a participé.



Le département de l'Yonne représenté mais pas seulement... des éducateurs venus de toute la France, une délégation polynésienne... Pascal VAHIRUA, ex Ajaiste et Amicaliste à Tahiti, a fait l'honneur de sa présence. Monsieur Hubert FOURNIER, récemment nommé au poste de Directeur Technique National, s'est présenté aux 150 amicalistes présents. Nos amis et voisins de l'Aube était représentée par Jean-Louis FAVAUDON.

Bravo pour cette assemblée générale pleinement réussie et enrichissante pour tous les éducateurs et éducatrices...



70 ANS D'AMITIÉ !



AMICALE DES ÉDUCATEURS DE FOOTBALL

Depuis **1947**

L'amicale des éducateurs profite du match AJA - Châteauroux du vendredi 8 décembre pour fêter ses 70 ans d'existence ! Chaque amicaliste est invité par l'amicale et famille AJA pour soutenir le club phare Auxerrois.

Les deux équipes auront le privilège d'une haie d'honneur, tenue par 16 jeunes joueurs U11... Avant le match sera lu un message de l'AEF et son logo sera affiché lors de la mi-temps. Les amicalistes peuvent être accompagnés par des éducateurs de leur club. Les réservations doivent être effectuées auprès de Serge RACLOT (06.78.58.15.80).

Remerciements à Famille AJA ainsi qu'au club pour ces clins d'œil à l'attention de l'Amicale des Éducateurs 89.

[Vidéo AEF](#)



DES JEUNES AUXERROIS MOTIVÉS !



Le mois de novembre a donné le coup d'envoi du Challenge Jean Leroy. Le traditionnel tour préliminaire s'est déroulé les mardi 21 et mercredi 22 novembre à Besançon et à Auxerre !

Le Challenge Jean Leroy, c'est quoi ?

C'est la rencontre entre 46 sections sportives scolaires de second cycle labélisées par la FFF, regroupées dans un mini-championnat. Après la victoire du lycée Emile-Littré d'Avranches (50) l'an passé, qui l'emportera pour cette 22^{ème} édition !?...

Le mardi, opposée aux Chalonnais, la section sportive Auxerroise du Lycée Fourier n'a laissé aucune chance à ses adversaires et l'emporte 3 à 0. Le lendemain sur leur lancée, les Auxerrois gagnent 1 à 0 face à la section Jean Giraudoux de Châteauroux puis 2 à 0 face à Reims.

Classement final des rencontres à Auxerre :

1. Auxerre - 12 points (+6)
2. Châteauroux - 6 points (+1)
3. Reims - 5 points (0)
4. Châlon - 0 point (-7)

Classement final des rencontres à Besançon :

1. Belfort – 8 points (+2)
2. Pontarlier – 6 points (-1)
3. Besançon – 5 points (-3)
4. Mulhouse – 4 points (2)

Belfort et Auxerre seront donc au rendez-vous de la phase qualificative qui se déroulera les 23-24 janvier ou les 30-31 janvier 2018 (ndlr : la phase finale aura lieu les 28 et 29 mars 2018 au CNF de Clairefontaine). Les trois meilleurs seconds des poules de 4 équipes seront également de la partie. Reste désormais à savoir si Pontarlier en fait partie.

L'ARBITRAGE RÉGIONAL À L'HONNEUR

Si la section football Joseph Fourier a su faire le spectacle, une autre filière Auxerroise s'est montrée sous son meilleur jour : celle de l'Arbitrage. Encadrés par Alexandre PERREAU NIEL, Jacques BADET et Matthieu PINGUET, les jeunes Arbitres de la filière Arbitrage Fourier ont su livrer de très bonnes prestations durant ces deux jours de compétition.





UN TERRAIN ICAUNAIS DÉDIÉ À BACARY SAGNA



Ce mercredi 29 novembre s'est déroulée l'inauguration du nouveau terrain synthétique de la ville de SENS, portant le nom de Bacary SAGNA, joueur international mais sénonais avant tout...

C'est entre joie et émotions que Bacary a pris part à cet événement, aux côtés de ses parents, son frère, ses amis et d'autres membres de sa famille. Des enfants très excités et des élus fiers de cette concrétisation : le nouveau stade au gazon artificiel du complexe sportif René Binet ! Après des années de discussion et 4 mois de travaux, le rectangle vert prend place et porte le nom de Bacary SAGNA, natif de la ville de SENS. Ce terrain va permettre à plus de 5 000 sénonais, licenciés et scolaires, d'effectuer leur activité sportive chaque semaine.





Chaque élu présent sur la photo ci-dessous a eu son temps de parole pour rendre un petit hommage à Bacary ainsi qu'aux nouvelles installations sportives.



Monsieur Jean-Pierre CROST, Adjoint au sport a dressé le bilan financier et révélé le détail des subventions à l'assistance. Le coût total du terrain est des équipements est de 1 383 973 €.

Madame Le Maire, Marie-Louise FORT après son discours, a remis au joueur international la médaille de la ville, qui a révélé contribuer au développement de la formation des jeunes à SENS.

C'est à un Bacary touché et ému que l'assistance a pu profiter, lorsqu'il a pris la parole (« je n'ai rien préparé car je voulais que ça vienne du cœur ») pour effectuer ses remerciements aux personnes qui lui sont chères, à ses fans ainsi qu'à la municipalité pour cet hommage (vidéo).





Christophe CAILLIET et Jean-Louis TRINQUESSE, le Vice-Président du District de l'Yonne de Football en discussion avec Francis GRAILLE, Président de l'AJ Auxerre.

L'AJA, premier club professionnel de Bacary SAGNA, était représenté par Cédric DAURY, Guy ROUX et Francis GRAILLE



Eric FREMION, Président de l'Amicale des Éducateurs 89 et Membre du Comité de Direction du District de l'Yonne de Football avec Bacary SAGNA





Bacary et ses parents, recevant la médaille de la ville



MOZAÏC FOOT CHALLENGE : 5 CLUBS PRIMÉS !



Ce mercredi 29 novembre s'est déroulée la remise des dotations du « Mozaïc Foot Challenge » au siège du District de l'Yonne de Football et en présence du représentant du Crédit Agricole, Monsieur Philippe MOREAU.

Comme l'an passé, cinq clubs ont été primés en fonction des catégories :

- **Thorigny** : Séniors
- **Monéteau 1** : Séniors Féminines
- **Toucy / Diges-Pourrain** : U19
- **AJA 2** : U17
- **Serein/AS Chablis** : U15

Les récompenses ont été remises par Philippe MOREAU et Christophe CAILLIET, Président du District.

Remerciements aux clubs présents et félicitations pour leur sportivité. Remerciements à Monsieur MOREAU pour sa présence.

Le Challenge Mozaïc est organisé par le Crédit Agricole et ses caisses régionales, sous l'égide de la Fédération Française de Football, de ses Ligues et de leurs Districts. Il récompense les clubs et leur équipe la plus offensive, dans le respect des règles de la sportivité.

[Retrouvez les photos sur notre site](#)

CHALLENGE DE LA CONVIVIALITÉ : QUELQUES PHOTOS DES VÉTÉRANS...



Présents : MM Trinquesse – Batréau – Bounon – Hutin - Schweitzer

Excusé : Mr Wallon

➤ Confirmation de classement des installations pour l'année 2017

Le Président et les membres de commission des terrains effectueront le classement des installations suivantes :

AUXERRE – Complexe sportif René Yves Aubin

- Niveau 6 stabilisé (NNI 890240601)

PERRIGNY – stade La Barcelle

- Niveau 6 (NNI 892950101)

➤ Confirmation de classement des installations pour l'année 2018

Le Président et les membres de commission des terrains effectueront le classement des installations suivantes :

ARCES – DILO – stade municipal

- Niveau 6 (NNI 890140101)

AUXERRE – Stade Abbé Deschamps – annexe 5

- Niveau 4 SYE (NNI 890240106)

CHAMPIGNY – stade Claude Longet

- Niveau 6 (NNI 890740101)

EGRISSELLES LE BOCAGE – stade Les Bruns

- Niveau 6 (NNI 891510101)

LES SIEGES – stade municipal

- Niveau 6 (NNI 893950101)

MAILLY LA VILLE – stade municipal

- Niveau 6 (NNI 892370101)

MASSANGIS – stade municipal

- Niveau 6 (NNI 892460101)

ST BRIS LE VINEUX – stade Alphonse Zeimet

- Niveau 6 (NNI 893370101)

ST MARTIN DU TERTRE – stade municipal

- Niveau 6 (NNI 893540101)

SENS – stade René Binet – annexe 1

- Niveau SYE (NNI 893870102)

VILLEBLEVIN – stade municipal

- Niveau 6 (NNI 894490101)

➤ **Confirmation de classement des éclairages**

Le Président et les membres de commission des terrains effectueront le classement des éclairages des installations suivantes :

AUXERRE – stade de l'Arbre Sec

- Honneur – niveau E4 (NNI 890240201)
- Annexe 1 – niveau E5 (NNI 890240202)

AUXERRE - stade de l'Abbé Deschamps

- Annexe 3 – niveau E4 (NNI 890240104)

➤ **Divers**

BUSSY EN OTHE – stade Claude VILAIN

Cette installation est classée en niveau 6 jusqu'en 2019.

La commission prend note que ces installations seront utilisées par le nouveau club de Bussy en Othe dont l'équipe évolue en challenge de la convivialité.

SENAN – stade municipal

La commission procédera à une visite de contrôle suite à la création du nouveau club de Senan FC dont l'équipe évolue en challenge de la convivialité.

THORIGNY – stade Courtil Perrin – NNI 894140101

Cette installation est classée en Foot à 11 jusqu'en 2025.

L'équipe de THORIGNY évolue sur cette installation en départemental 3 de District pour la saison 2017/2018.

La commission informe la mairie et le club de THORIGNY qu'il faut que les installations soit classées niveau 6. Un courrier sera envoyé à la commune et copie au club de Thorigny.

« Les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant la commission départementale d'appel dans les conditions de formes et de délais prévus à l'article 190 des R.G. ».

Le Président de Commission – Trinquesse Jean-Louis

Compte Rendu réunion Féminisation du 14/11/2017

Etaient Présents : Florence Brunet, Véronique Maison, Isabelle Perlin, Isabelle Frevillez, Catherine Bollea, Dany Moine, Dominique Girard, Jean Mourey, Bruno Billotte.

Absentes excusées : Héloïse picard et Magali Robert

1. COMPTE-RENDU MANIFESTATIONS

Manifestations octobre rose

Match AJA le vendredi 20 octobre 2017

Bonne organisation

Les tickets de tombola ont rapporté 213 € et il y a eu 103 tickets de vendus.

Les petites à la mi-temps ont apprécié de pouvoir jouer sur le terrain des pros, tout s'est bien passé.

Petit bémol : le manque d'oriflammes et de communication de la part du district.

Pour la prochaine édition: Prévoir une banderole pour annoncer la tombola, et commander les maillots roses début septembre mais également prévoir un peu plus de personnes à l'encadrement si on veut faire plusieurs stands de tombola

Manifestation EFF

EFF le samedi 21 à Appoigny

Bon déroulement avec environ 25 gamines

Souci : les invitations n'ont pas été envoyées dans les clubs.

2. MANIFESTATIONS A VENIR

Journée de la femme

Que fait-on?

Tables rondes ? Journée récompenses ? Quel type de réception?

Tournoi féminin seniors à 8

But : Promouvoir le foot féminin

Promouvoir l'arbitrage féminin

Date : dimanche 01/04/2018

Trouver un terrain d'accueil (Dominique Girard)

Envoyer les invitations via le district, demande d'un chèque de caution,

Prévoir des arbitres

Prévoir des coupes

Faire un règlement et l'envoyer aux clubs en retour de leur inscription.

La Présidente de Commission
Florence BRUNET

Présents : MM Rollin - Batréau – Mme Chéry-Floch

Excusé : Mr Renault

Assiste : Mme Lantelme (administrative)

Tous les plateaux de U7 à U11 sont annulés vu les conditions atmosphériques et climatiques annoncées. Les plateaux U7 à U11 futsal sont maintenus.

3. Réclamations

Match 50533.1 du 19.11.17 Auxerre Olympique – Chemilly D4 gr B

Courriel du club de Chemilly en date du 20.11.17 concernant la réserve d'avant match sur la participation des joueurs Ballo Gaye, Doucouré Soto et N'Diaye Mady d'Auxerre Olympique, joueurs mutation hors période.

La commission, vu les pièces au dossier,

- jugeant en premier ressort,
- attendu que la réserve d'avant-match n'est pas inscrite sur la FMI,
- transforme cette réserve d'avant-match en après-match et en application de l'article 187 réclamation - évocation des R.G., et la dit recevable sur la forme,
- prend connaissance du courriel du club d'Auxerre Olympique en date du 25.11.17,
- demande au secrétariat de débiter le compte du club de Chemilly de la somme de 32 € (droit de réserve),
- en application de l'article 160 des RG. – nombre de joueurs « Mutation » : *Dans toutes les compétitions officielles, et pour toutes les catégories d'âge, le nombre de joueurs titulaires d'une licence Mutation pouvant être inscrits sur la feuille de match est limité à six **dont deux maximum ayant changé de club hors période normale au sens de l'article 92.1 des présents règlements.*** »
- attendu que les joueurs Ballo Gaye, Doucouré Soto et N'Diaye Mady d'Auxerre Olympique sont joueurs mutation hors période,
- attendu ces joueurs sont inscrits sur la feuille de match et en application de l'article 149 des R.G. : « les joueurs inscrits sur la feuille de match et ceux complétant leur équipe au cours de la partie en application de l'article 140.2 doivent remplir les conditions de participation et de qualification telles qu'elles sont énoncées dans les présents règlements »,
- dit la réserve d'après-match de Chemilly fondée,
- donne match perdu par pénalité à l'équipe d'Auxerre Olympique,
- score : Auxerre Olympique = 0 but, - 1 pt / Chemilly = 3 buts, 0 pt,
- demande au secrétariat de débiter le compte du club d'Auxerre Olympique de 32 € pour en créditer le compte du club de Chemilly (remboursement du droit de réserve).

Match 50784.1 du 26.11.17 Tonnerre – Coulanges La Vineuse D2 gr B

Réserve d'après-match du club de Tonnerre sur l'ensemble des joueurs de l'équipe de Coulanges La Vineuse susceptible d'être des joueurs mutations alors que le club de Coulanges La Vineuse n'a pas le droit d'utiliser des joueurs mutations.

La commission,

- jugeant en premier ressort,
- prend connaissance de la réserve d'après-match pour la dire recevable.
- en application de l'article 187 des R.G. – évocation,
- transmet la réserve d'après match au club de Coulanges La Vineuse,

- demande au club de Coulanges La Vineuse de formuler ses observations par écrit et ce pour le **mardi 5 décembre 2017**, date impérative.

4. Match arrêté

Match 51103.1 du 25.11.17 Chevannes – Serein AS/Chablis U18 D1 gr A

Match arrêté à la 70^{ème} minute.

La commission, vu les pièces au dossier et les impératifs du calendrier U18 – 1^{ère} phase,

- donne ce match à rejouer impérativement le **2 décembre 2017 à 14 h 30**,
- annule la programmation du match amical U18 = St Julien - Chevannes.

5. Forfait

Match 50470.1 du 26.11.17 Fontaine La Gaillarde – Sergines D4 gr A

La commission, vu le courriel du club de Fontaine La Gaillarde en date du 24.11.17,

- donne match perdu par forfait déclaré à l'équipe de Fontaine La Gaillarde,
- score : Fontaine La Gaillarde = 0 but, 0 pt / Sergines = 3 buts, 3 pts,
- amende 45 € au club de Fontaine La Gaillarde.

6. Matches non joués

Match 50273.1 du 26.11.17 Cerisiers 2 – Joigny 3 D3 gr A

La commission, vu le courriel du club de Cerisiers en date du 25.11.17,

- donne ce match à jouer le 4 février 2018.

Match 51743.1 du 26.11.17 Asquins – Semur/Epoisses CY féminin à 8

La commission, vu l'accord écrit des deux clubs, donne ce match à jouer le 10 décembre 2017.

7. Changements dates, horaires, terrains

Match 51778.1 du 10.12.17 Auxerre Stade 3 – Véron Coupe Prével

La commission, vu les pièces au dossier, le courriel du club d'Auxerre Stade en date du 28.11.17,

- attendu que le club d'Auxerre Stade joue en coupe Gambardella le 10 décembre 2017,
- attendu que cette coupe est prioritaire au niveau hiérarchie,
- attendu que 6 joueurs U18 d'Auxerre Stade jouent dans l'équipe d'Auxerre Stade 3 en D4,
- vu les impératifs du calendrier de la Coupe Prével – tour suivant le 28 janvier 2018,
- donne ce match à jouer impérativement le 21 janvier 2018.

Match 50345.1 du 03.12.17 Charmoy 2 – Appoigny 2 D3 gr B

La commission, vu le courriel du club de Charmoy en date du 29.11.17, donne ce match à jouer le 3 décembre 2017 à 14 h 30 sur le terrain stabilisé de Charmoy.

Match 51646.1 du 02.12.17 Diges.Pourrain/Toucy – Aillant U15 D2 gr B

La commission, vu l'accord écrit des deux clubs, donne ce match à jouer le 2 décembre 2017 à 14 h 30.

Match 51229.1 du 02.12.17 Auxerre Rosoirs – Charmoy U13 D3 gr B

La commission, vu les conditions particulières pour le club d'Auxerre Rosoirs,

- donne ce match à jouer le 16 décembre 2017.

Courriel du club d'Avallon CO en date du 28.11.17

La commission, vu la programmation du match de Coupe de France le 02.12.17,

- annule le match amical en 15
- prend note de la non participation des équipes d'Avallon CO le 02.12.17 sur les plateaux U7 à 11.

Courriel du club de Paron FC en date du 22.11.17

La commission prend note que le terrain de repli pour le club de Paron FC est le stade du District de Sens (bd de la Convention).

8. Coupes de l'Yonne U18 et U15

La commission procède aux tirages du 2^{ème} tour des Coupes de l'Yonne U18 et U15.

COUPE DE L'YONNE U18

2^{ème} TOUR – matchs à jouer le **3 février 2018**

Tour de cadrage = 2 matchs + 14 équipes qualifiées exemptées pour arriver au 8^{ème} de finale pour le prochain tour :

- Avallon CO – St Julien
- Paron FC – Héry

Equipes exemptes : Aillant – Appoigny – Auxerre Sp Citoyens ou Charbuy – Auxerre Stade – Cerisiers/Malay Le Grand – Champs/Yonne – Chevannes – E.C.N. – Fontaine La Gaillarde – Joigny – Sens FC – Serein AS/Chablis – Toucy/Diges.Pourrain - Varennes

COUPE DE L'YONNE U15

2^{ème} TOUR – matchs à jouer le **3 février 2018**

Tour de cadrage = 2 matchs + 14 équipes qualifiées exemptées pour arriver au 8^{ème} de finale pour le prochain tour :

- Vq match Diges.Pourrain/Toucy – Gron/Paron FC 2 contre Tonnerre/Varennes
- Serein AS/Neuvy contre Héry

Equipes Exemptes : Auxerre Sp Citoyens – Auxerre Stade – Avallon CO – Champs/Yonne – Courson – FC Gatinais/St Sérotin – Fontaine La Gaillarde – Joigny – Magny – Paron FC – Pont/Yonne – Sens FC – St Clément Onze – Vinneuf

9. Feuilles de match non parvenues

La commission, en application de l'article 10.1 – annuaire district – la feuille de match – dispositions particulières au district – en cas de retard d'envoi :

- le résultat du match inscrit sur FOOTCLUB par le club recevant ne sera pas pris en compte tant que la feuille de match n'est pas parvenue au district,
- de plus, le club est passible d'une amende fixée par le district ...

1^{er} rappel concernant les feuilles de match non parvenues en critérium U15 à 8

- du 07.10.17 E.C.N. – Chatel Censoir AS
- du 21.10.17 Mt St Sulpice – St Denis Les Sens

Amende 30 € au club recevant pour retard d'envoi de feuille de match.

1^{er} rappel concernant les feuilles de plateau non parvenues – journée du 7 octobre 2017

- U8/U9 – plateau au Mt St Sulpice
- U11 – plateau à Héry

Amende 15 € au club recevant pour retard d'envoi de feuille de match.

1^{er} rappel concernant les feuilles de plateau non parvenues – journée du 7 octobre 2017

- U8/U9 – plateau à Chéu (manque feuille de présence Chassignelles/Lézennes)
- U8/U9 – plateau à St Julien (manque feuille de présence Charmoy)
- U8/U9 – plateau à Avallon CO (manque feuilles de présence Magny et Quarré.St Germain,

- U8/U9 – plateau à Toucy (manque feuille de présence Courson)
- U8/U9 – plateau de Malay Le Grand (manque feuille de présence Sens Racing Club)

Amende 15 € aux clubs de Chassignelles/Lézinnes, Charmoy, Magny, Quarré.St Germain, Courson, Sens Racing Club (pour retard d'envoi de feuilles de présence).

1er rappel concernant les feuilles de plateau non parvenues – journée du 14 octobre 2017

- U6/U7 – plateau à Toucy (feuille de présence Andryes/Courson)
- U6/U7 – plateau à Vill.Archevêque (feuille de présence Villeneuve sur Yonne)
- U6/U7 – plateau à Aillant (feuille de présence Fleury La Vallée)
- U6/U7 – plateau à Cheny (feuille de présence Héry)
- U6/U7 – plateau de Quarré Les Tombes (feuilles de présence Chatel Censoir AS, Magny – Chatel Censoir FC, Serein HV, ECN, Quarré.St Germain)
- U8/U9 – plateau à Aillant (feuille de présence St Georges)
- U8/U9 – plateau à Avallon Vauban FC (feuilles de présence Magny, Quarré.St Germain)
- U8/U9 – plateau à Chéu (feuille de présence Chablis)

Amende 15 € aux clubs de Andryes, Villeneuve sur Yonne, Fleury La Vallée, Chatel Censoir AS, Chatel Censoir FC, Serein HV, ECN, St Georges, Magny, Chablis, Héry (pour retard d'envoi de feuilles de présence).

Amende 30 € aux clubs de Quarré.St Germain (pour retard d'envoi de feuilles de présence).

1er rappel concernant les feuilles de plateau non parvenues – journée du 21 octobre 2017

- U6/U7 – plateau à Lézinnes (manque feuille de présence Tonnerre)
- U6/U7 – plateau à St Julien (manque feuille de présence Villeneuve L'Archevêque)
- U6/U7 – plateau à Chevannes (manque feuille de présence Auxerre AJ)
- U6/U7 – plateau à Montillot (manque feuilles de présence Chatel Censoir AS, Magny, Chatel Censoir FC, Vermenton, Serein HV, Quarré.St Germain, ECN)
- U8/U9 – plateau à Magny (manque feuilles de présence de Magny et Quarré.St Germain)

Amende 15 € aux clubs de Villeneuve L'Archêque, Auxerre AJ, Chatel Censoir AS, Chatel Censoir FC, Vermenton, Serein HV, ECN, Tonnerre (pour retard d'envoi de feuille de présence).

Amende 30 € aux clubs de Magny, Quarré.St Germain (pour retard d'envoi de feuille de présence).

1er rappel concernant les feuilles de plateau non parvenues – journée du 11 novembre 2017

- U11 niveau 2 gr 4 – plateau à Chablis
- U8/U9 – plateau à St Georges

Amende 15 € au club recevant pour retard d'envoi de feuille de plateau.

- U8/U9 – plateau à Cheny (manque feuille de présence de Briennon)

Amende 15 € au club de Briennon pour retard d'envoi de feuille de présence.

1er rappel concernant la feuille de plateau non parvenue – journée du 18 novembre 2017

- U6/U7 – plateau à Migennes

Amende 15 € au club recevant pour retard d'envoi de feuille de plateau.

1er rappel concernant les feuilles de plateau non parvenues – journée du 18 novembre 2017

- U6/U7 – plateau à Chatel Censoir AS (manque feuilles de présence Chatel Censoir AS, Avallon CO, Magny)
- U6/U7 – plateau à Chatel Gérard (manque feuilles de présence Serein HV, Quarré.St Germain, Chatel Censoir FC)
- U6/U7 – plateau à Appoigny (manque feuilles de présence Fleury La Vallée et Héry)
- U8/U9 – plateau à Joigny (feuille de présence Gurgy)

- U8/U9 – plateau à Vergigny (feuille de présence Tonnerre)

Amende 15 € aux clubs de Serein HV, Quarré.St Germain, Chatel Censoir FC, Chatel Censoir AS, Avallon CO, Magny, Fleury La Vallée, Gurgy, Tonnerre et Héry (pour retard d'envoi de feuilles de présence).

1^{er} rappel concernant les feuilles de plateau non parvenues – journée du 25 novembre 2017

- U8/U9 – plateau à Bléneau (manque feuille de présence de Courson)
- U8/U9 – plateau à Auxerre Sp Citoyens (manque feuille de présence de St Georges)
- U8/U9 – plateau à Gron (manque feuille de présence de St Clément Onze)

Amende 15 € aux clubs de Courson, St Georges et St Clément Onze pour retard d'envoi de feuille de présence).

1^{er} rappel concernant la feuille de match non parvenue – journée du 25 novembre 2017

- U13 D3 gr B 51238.1 St Georges – Charmoy

Amende 30 € au club recevant pour retard d'envoi de feuille de match.

10. Feuilles de match informatisées non parvenues

Match 50275.1 du 26.11.17 Rosoy – FC Gatinais 2 D3 gr A

La commission, vu les pièces au dossier, le rapport informatique de la FMI,

- prend note de la feuille de match papier et enregistre le résultat : Rosoy = 0 / FC gatinais = 0.

Match 50471.1 du 26.11.17 Briennon 2 – St Denis 2 D4 gr A

La commission, vu les pièces au dossier, le rapport informatique de la FMI,

- demande au club de Briennon de transmettre la FMI en effectuant une synchronisation de la tablette,
- amende 46 € au club de Briennon (non transmission FMI).

Match 50926.1 du 25.11.17 Appoigny – Courson/Vermenton U18 D2 gr A

La commission, vu les pièces au dossier, le rapport informatique de la FMI,

- prend note de la feuille de match papier et enregistre le résultat : Appoigny = 2 / Courson = 0.

Match 51641.1 du 25.11.17 Appoigny/Charbuy – Charny/Champignelles U15 D2 gr B

La commission, vu les pièces au dossier, le rapport informatique de la FMI,

- prend note de la feuille de match papier et enregistre le résultat : Appoigny/Charbuy = 6 – Charny/Champignelles = 1.

11. Questions diverses

Match 50151.1 du 03.12.17 Charny – Migennes 2 D2 gr A

Courriel du club de Charny en date du 24.11.17 : demande d'arbitre.

La commission a transmis cette demande à la C.D.A. et à la commission des délégués.

Match 50289.1 du 17.12.17 Thorigny – Sens Franco Portugais 2 D3 gr A

Courriel du club de Thorigny en date du 27.11.17 : demande d'arbitre.

La commission a transmis cette demande à la C.D.A. et à la commission des délégués.

Match 50412.1 du 03.12.17 Quarré/St Germain – Avallon Vauban FC 2 D3 gr C

Courriel du club d'Avallon Vauban FC en date du 27.11.17 : demande d'arbitre.

La commission a transmis cette demande à la C.D.A. et à la commission des délégués.

Match 50682.1 du 17.12.17 Serein HV – Coulanges La Vineuse 2 D4 gr D

Courriel du club de Serein HV en date du 25.11.17 : demande d'arbitre.

La commission a transmis cette demande à la C.D.A. et à la commission des délégués.

Match 51701.1 du 16.11.17 Fleury La Vallée – Villeneuve L'Archevêque départemental Fustal

Courriel du club de Villeneuve L'Archevêque en date du 21.11.17 sur la participation de Mr Charles-Félicité Jean-Claude, du club de Villeneuve L'Archevêque.

La commission, vu les pièces au dossier,

- en application de l'article 41 – titre 3 – L'éducateur fédéral : la licence d'Éducateur Fédéral n'autorise pas son titulaire à pratiquer en qualité de joueur. Il doit, pour ce faire, signer une licence « Joueur »,
- enregistre le résultat : Fleury La Vallée = 19 / Villeneuve L'Archevêque = 1,
- amende 120 € au club de Villeneuve L'Archevêque pour participation d'un joueur inscrit sur feuille de match non licencié.

12. Désignation des délégués

La commission prend note de la désignation des délégués officiels du district pour les matchs suivants :

Journée du 26 novembre 2017

- D3 gr C 50405.1 Auxerre Sports Citoyens – Quarré/St Germain : Mr Favereaux (à la charge du club d'Auxerre Sports Citoyens)

Journée du 3 décembre 2017

- D3gr A 50283.1 St Valérien EESV – Sens Franco Portugais 2 : Mme Chéry-Floch (à la charge du club de Sens Franco Portugais)
- D3 gr C 50411.1 Neuvy Sautour 2 – Auxerre Sports Citoyens : Mr Barrault

13. Prochaine réunion

Mercredi 6 décembre 2017 à 16 h 00

MM Barrault – Rollin – Mme Chéry-Floch

« Les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant la commission départementale d'appel dans les conditions de formes et de délais prévus à l'article 190 des R.G. et de l'article 23 du règlement championnat seniors. »

Le Président de Séance

Rollin Pascal

La Secrétaire de séance

Mme Chéry-Floch